II

L'INSPIRATION CHRÉTIENNE DANS LES *CONSOLATIONS* DE SAINT AMBROISE

Leçon inaugurale faite à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, le 4 novembre 1929.

PAR CHARLES FAVEZ

Docteur ès lettres,
Privat-docent à la Faculté des lettres de Lausanne.

Nous avons de saint Ambroise quatre *Consolations* : l'*Épître* 15[1], adressée au clergé et aux fidèles de Thessalonique à l'occasion de la mort de leur évêque Acholius (probablement en 383); l'*Épître* 39, adressée à un certain Faustinus à l'occasion de la mort de sa sœur (vers 388); la double oraison funèbre de Satyrus, frère d'Ambroise, prononcée la première dans la cathédrale de Milan le jour des funérailles, la deuxième huit jours après devant le tombeau (probablement en septembre 375[2]), qui, réunies par Ambroise lui-même, nous sont parvenues sous le titre *De excessu fratris Satyri libri II;* enfin l'oraison funèbre de l'empereur Valentinien II, *De obitu Valentiniani*, prononcée en juillet 392.

Ces oraisons funèbres sont en même temps des Consolations : elles font, en effet, partie de cette catégorie d'oraisons funèbres que les rhéteurs grecs désignent du nom de παραμυθητικοὶ λόγοι, parce qu'à l'éloge obligatoire du mort elles ajoutent des consolations à l'adresse des survivants[3]. D'ailleurs Ambroise donne au premier livre du *De excessu fratris* le titre de *Liber consolationis*[4], et, quant au deuxième livre et à l'oraison funèbre de Valentinien, ces œuvres fournissent elles-mêmes la preuve que l'auteur les considérait comme des Consolations[5].

1. Les *Épîtres*, le *De excessu fratris*, le *De obitu Valentiniani* sont cités ici d'après l'édition de Migne, *Patrologie latine*, t. XVI, 1880; le *De obitu Theodosii*, d'après l'édition de sœur M. D. Mannix, « The catholic University of America, Patristic studies », vol. IX, 1925.

2. Sur la date, voy. Schanz, *Gesch. der röm. Lit.*, IV, 1[2], p. 349-350.

3. Cf. F. Rozynski, *Die Leichenreden des hl. Ambrosius*, p. 10 sqq. Breslau, 1910.

4. S. Ambr., *Explan. Psalm. XII*, I, 51.

5. « Proposuimus, fratres carissimi, *solari nos.* » (*De exc. fratr.*, II, 3; cf. encore

Reste l'oraison funèbre de Théodose, *De obitu Theodosii*, que j'ai à dessein mise à part, parce qu'on ne peut la ranger parmi les παραμυθητικοὶ λόγοι : ne contenant pas de *solacia* proprement dits, elle porte presque exclusivement le caractère de l'oraison et appartient plutôt au genre que les Grecs appellent τὸ καθαρὸν ἐγκώμιον[1]. Cependant, comme elle contient un certain nombre de considérations et de développements propres à consoler, je n'ai pas cru devoir l'exclure de mon étude.

En composant ces Consolations, saint Ambroise se conformait à une double et très ancienne tradition : celle de l'oraison funèbre et de la *Consolatio*. Quelle est son attitude en face de cette tradition? On ne peut nier qu'il n'en ait subi l'influence, souvent même assez fortement. D'abord dans le plan général : ses oraisons funèbres suivent de très près celui que prescrivent les rhéteurs grecs, en particulier Ménandre. Ensuite dans la disposition des arguments, qui rappelle beaucoup celle de Sénèque. Enfin dans le choix des arguments eux-mêmes : tels sont la *praemeditatio malorum futurorum*, l'*opportunitas mortis*, la fragilité de la vie humaine et l'argument qui consiste à rappeler aux survivants le privilège qu'ils ont eu de posséder celui qu'ils pleurent. Il arrive même à Ambroise, qui ne veut voir que dans l'Évangile les secours les plus efficaces, de recourir à la raison si chère aux stoïciens. On pourrait multiplier ces rapprochements. Mais je n'insiste pas et je ne voudrais pas refaire un travail qui a été fait, et bien fait, par Rozynski dans sa thèse de doctorat : *Die Leichenreden des hl. Ambrosius*.

Mon but est tout autre : je me propose de montrer que, si Ambroise a suivi la tradition, il ne l'a pas fait servilement, qu'il ne s'est pas contenté de répéter ce que d'autres avaient dit avant lui et que, dans une assez large mesure, il a fait œuvre nouvelle.

* * *

C'est en effet l'impression de quelque chose de nouveau qu'on ressent quand, après avoir lu les consolateurs païens, on parcourt, même superficiellement, les Consolations de saint Ambroise. Les mots peuvent être les mêmes : ils ne rendent pas le même son.

II, 42). « Ad *uestram*, sanctae filiae, *consolationem* reuertar. » (*De obit. Val.*, 40). La plupart des manuscrits intitulent l'oraison funèbre de Valentinien, *De consolatione Valentiniani* ou *Epistola de consolatione Valentiniani*.

1. Cf. Rozynski, *op. cit.*, p. 111-112.

Les arguments peuvent être les mêmes : ils ne procèdent pas des mêmes convictions. La pensée des consolateurs païens relève de la philosophie gréco-romaine ; celle d'Ambroise y plonge quelques racines, mais le plus pur de sa sève lui vient de l'Évangile.

Une des choses qui frappent le plus à la lecture des Consolations de saint Ambroise, c'est, me semble-t-il, l'importance qu'y prend la sensibilité. Sans doute, le sentiment n'est pas absent des Consolations païennes, et, en ce qui concerne celles de Sénèque, j'ai même essayé de montrer ailleurs[1] qu'il y joue un rôle beaucoup plus considérable qu'on ne le croirait au premier abord et que ce stoïcien, qui en matière de *solacia* ne reconnaît que l'argument de raison, ne craint pas, par une contradiction fort humaine, d'avoir recours à l'argument de sentiment. Mais, quoi qu'il en soit, les passages où s'exprime le cœur sont chez lui infiniment plus rares que ceux qui exaltent la pleine suffisance de la raison et qui exposent les arguments qu'on en tire. De là résulte trop souvent, pour nous autres modernes, une impression d'insensibilité qui ne laisse pas d'être parfois pénible. Cela ne tient pas à la différence des caractères : Sénèque était incontestablement une nature très sensible. Cela tient à la différence des principes. Le stoïcisme considérant l'homme comme un être essentiellement intellectuel, c'est à la raison qu'avant tout Sénèque fait appel ; le christianisme s'adressant surtout à la conscience et au cœur, c'est le sentiment qui domine chez Ambroise.

Aussi comprend-il le regret. L'exemple de Jésus pleurant Lazare légitime les larmes[2] : on doit modérer sa douleur, non la supprimer, comme le veulent les stoïciens[3]. Ambroise lui-même ne peut que difficilement réprimer sa tristesse et ses larmes[4]. Les restrictions qu'il apporte à l'expression de la douleur sont le plus souvent dictées par des préoccupations chrétiennes : il faut que le croyant se résigne à la volonté divine, qu'il n'imite pas le désespoir des païens, qui n'ont pas l'espérance de la résurrection, qu'il évite que son deuil ne le confine en une égoïste solitude[5]. Ambroise, pour sa part, lutte contre cet égoïsme : au milieu de

1. *Le sentiment dans les « Consolations » de Sénèque* (*Mélanges P. Thomas*).
2. *De exc. fratr.*, I, 10.
3. *De exc. fratr.*, I, 14 ; II, 1.
4. *De exc. fratr.*, I, 10 ; 19-20 ; 74 ; II, 42 ; *De obit. Val.*, 2 ; 26-28 ; *De obit. Theod.*, 37.
5. *De exc. fratr.*, I, 65 ; 70 ; *Epist.*, 39, 1.

l'accablement où le plonge la perte de son frère, il n'oublie pas les autres ; évêque, il se rappelle en particulier qu'il a le devoir de veiller sur son troupeau, dont il partage les peines et les deuils[1].

Les consolateurs païens expriment rarement leurs sentiments personnels ; quand ils le font, c'est indirectement. Ambroise, lui, n'use pas de ces détours. La plus profonde tendresse l'unissait à son frère Satyrus ; sa mort le laisse désemparé : « *Quid igitur nunc agam, cum omnes uitae istius suauitates, cuncta solacia, cuncta denique ornamenta amiserim? Tu enim mihi unus eras domi solacio, foris decori... An ego possum aut non cogitare de te aut unquam sine lacrimis cogitare?... Quid enim mihi unquam iucundum, quod non esset ex te profectum? Quid, inquam, mihi sine te aut tibi unquam sine me uoluptati fuit*[2]? » Aussi vit-il toujours en pensée avec lui et appelle-t-il de ses vœux le moment où il ira le rejoindre dans ce séjour de félicité et de gloire que sa foi entrevoit au delà de la tombe[3].

Très vive aussi était son affection pour Valentinien : voyez en quels termes il dit son regret de n'avoir pas revu une dernière fois le jeune empereur qui de loin l'appelait pour recevoir de ses mains le baptême[4]. Le même attachement le liait à Gratien, frère de Valentinien. Il avait été leur conseiller à tous deux et se plaisait à les considérer comme ses fils et même à les appeler de ce nom[5]. Ce qui confère à ces affections leur caractère propre, c'est que ce sont des affections chrétiennes : Ambroise et ses amis s'aiment en Christ[6]. Valentinien, qu'il s'apprêtait à baptiser, allait de ce fait, dit-il, devenir son enfant dans l'Évangile[7]. Ambroise insiste sur la force de ces liens chrétiens même à propos de son frère, à qui l'unissait pourtant une tendresse toute naturelle : « *Nunquam... totus in me fui, sed in altero nostri pars maior amborum : uterque eramus in Christo, in quo et summa uniuersitatis et portio singulorum est*[8]. »

1. *De obit. Theod.*, 36.
2. *De exc. fratr.*, I, 20-21.
3. *De exc. fratr.*, I, 78 sqq.; II, 135.
4. *De obit. Val.*, 23 sqq.
5. *De obit. Val.*, 26; 39.
6. *De obit. Val.*, 80.
7. *De obit. Val.*, 29.
8. *De exc. fratr.*, I, 6.

Les exemples historiques sont un des éléments indispensables de toute Consolation; on sait aussi le rôle qu'ils jouent dans les écoles de déclamation. Une double tradition, ici encore, s'imposait donc à saint Ambroise. On en trouve, effectivement, un très grand nombre dans celles de ses œuvres qui font l'objet de cette étude. Mais, tandis que les consolateurs païens, comme cela est naturel, empruntent leurs exemples à l'histoire profane, Ambroise emprunte les siens exclusivement à la Bible. Il est de tous les Pères de l'Église celui qui fait de ce livre l'usage le plus fréquent. Il n'est, pour ainsi dire, pas de pages de son œuvre qui ne contienne des citations bibliques. L'oraison funèbre de Théodose n'est, en grande partie, que le développement d'un psaume. S'il tient tant à la Bible, c'est qu'elle est vraiment pour lui la Parole de Dieu et qu'elle a à ses yeux une autorité souveraine, qu'il place bien au-dessus de celle de la sagesse humaine[1]. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que ce soit dans la Bible qu'il cherche les exemples qu'exige la tradition. En voici quelques-uns.

L'obéissance de certains patriarches quittant leur pays sur un ordre de Dieu est un exemple pour les croyants, qui doivent se résigner à la volonté divine, quand vient l'heure de quitter ce monde[2]. David est un modèle de foi[3]. Le reniement de saint Pierre est, au contraire, une preuve de l'humaine faiblesse[4]. L'attitude de Marie au pied de la croix montre comment il faut supporter la mort de ceux qu'on aime[5]. Nous avons déjà vu Ambroise s'autoriser des pleurs du Christ au tombeau de Lazare pour déclarer les larmes légitimes; il cite encore du Christ, pour prêcher le pardon des injures, la parole prononcée sur la croix : « Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font[6]. »

Même quand il veut illustrer une maxime popularisée par les moralistes païens, c'est à la Bible qu'il s'adresse. C'est ainsi qu'il invoque l'exemple des patriarches à l'appui de ce lieu commun que la mort n'est pas un mal[7]. Il est un autre lieu commun, qu'on trouve chez Cicéron, Sénèque, Pline l'Ancien et Plutarque, et que

1. *De exc. fratr.*, I, 51; II, 106; *De obit. Theod.*, 14.
2. *De exc. fratr.*, II, 95.
3. *De exc. fratr.*, II, 89.
4. *De exc. fratr.*, II, 27.
5. *De obit. Val.*, 39.
6. *De obit. Val.*, 34.
7. *De exc. fratr.*, II, 22 sqq.

la tradition faisait remonter à Silène : la vie est si pleine de tristesses et d'amertumes qu'il vaudrait mieux ne pas naître. Ambroise le cite, mais c'est dans les livres de l'Ecclésiaste et de Job qu'il va le chercher. Parfois, sans illustrer de citations bibliques les emprunts qu'il fait à ceux qui l'ont précédé, il tient cependant à transporter ses lecteurs sur un terrain chrétien. On connaît l'admirable comparaison qu'établit Sulpicius, dans sa lettre à Cicéron lors de la mort de sa fille Tullia, entre les ruines de cités jadis illustres et la mort des êtres humains : comment, en contemplant des cadavres de villes, s'étonner que les hommes soient mortels? Ambroise reprend à son tour cette comparaison, mais pour la terminer par une allusion à l'au-delà et par une invitation à la prière[1].

Ambroise ne se contente pas de donner une interprétation chrétienne à des lieux communs hérités de la sagesse gréco-romaine; parfois, il s'élève contre les maximes de cette sagesse. Les philosophes ont proclamé la philosophie une méditation de la mort. Mais ils ne préconisent là qu'une étude théorique; le christianisme fait mieux : il enseigne la pratique en enseignant à mourir chaque jour, ainsi que le dit l'apôtre Paul[2].

Comme les autres consolateurs, Ambroise fait l'éloge du mort, mais cet éloge prend, sous sa plume, une signification nouvelle. D'abord par le genre de qualités qu'il loue. Sans doute, parmi celles-ci il en est qui ne sont pas uniquement chrétiennes et qu'on trouve mentionnées chez des auteurs païens. Tels sont le courage, la justice, la douceur[3]; même la pureté morale, qu'Ambroise admire chez son frère et Valentinien[4], d'autres en avaient déjà parlé : je n'en veux pour preuve que ce passage de la *Consolation à Marcia* où Sénèque loue la pureté de mœurs de Metilius, fils de Marcia[5]. Mais voici des vertus plus proprement chrétiennes. La vertu essentielle du chrétien est évidemment la foi, — cette foi si grande chez saint Ambroise et qu'il estime supérieure à la raison humaine[6]. Il est donc naturel qu'il en fasse souvent mention à

1. *Epist.*, 39, 3-4.
2. *De exc. fratr.*, II, 35.
3. *De exc. fratr.*, I, 50; 57; 41.
4. *De exc. fratr.*, I, 52-54; *De obit. Val.*, 17.
5. *Ad Marc.*, 24, 3.
6. *De exc. fratr.*, II, 89.

propos de ceux qu'il pleure[1]. C'est d'elle que découlent toutes les autres vertus du croyant, en particulier l'humilité. L'antiquité païenne a connu et loué la modération, et, dans une certaine mesure, la modestie, mais jamais, à ma connaissance, l'humilité. Ambroise y insiste, et y insiste tout particulièrement à propos de deux hommes à qui leur haute position en rendait la pratique difficile, les empereurs Valentinien et Théodose[2].

Ainsi que l'humilité, la notion du péché est éminemment chrétienne. Les Grecs et les Romains avaient l'idée du mal, certes; mais celle de la coulpe leur était étrangère. De plus, il ne viendrait pas à la pensée d'un consolateur païen de relever les défauts à côté des qualités. Ambroise ne craint pas de parler des péchés qu'ont pu commettre ceux dont il fait l'éloge, et, s'il en parle, c'est dans l'intention de montrer qu'ils en avaient conscience et luttaient pour obtenir la victoire. Cela est vrai, en particulier, de Valentinien, qui, tout jeune encore, recherchait la sainteté. Rechercher la sainteté, c'est comprendre que, disciple du Christ, le croyant a le devoir de l'imiter ici-bas, en le servant, en portant son joug dès sa jeunesse, en reproduisant ses caractères[3], ce qui n'est possible que si on l'aime et que si on vit vraiment pour lui, avec lui, comme lui[4], par la prière.

Ce mot prière nous révèle une autre signification que prend encore l'éloge du mort chez Ambroise et qu'on chercherait en vain chez les consolateurs dont il pouvait s'inspirer. Il ne lui suffit pas d'énumérer les vertus de celui qu'il loue; il veut aussi en indiquer la source, et cette source, c'est Dieu même, avec qui la prière met l'âme en relation : « *Bonum scutum oratio*, dit-il en modifiant légèrement un passage de l'Épître aux Éphésiens[5], *quo omnia aduersarii ignita spicula repelluntur. Orabat ergo Dominus Iesus, et eius imitator Valentinianus orabat*[6]. » Le chrétien, en effet, ne peut obtenir la victoire par ses propres forces. Il faut qu'il compte sur la grâce divine : « *Ille uincit qui gratiam Dei sperat, non qui de sua uirtute praesumit*[7]. »

1. *De exc. fratr.*, I, 51; *Epist.*, 15, 5; *De obit. Theod.*, 7.
2. *De obit. Val.*. 36; *De obit. Theod.*, 27-28.
3. *De obit. Val.*, 32-35; 52; 58 sqq.
4. *De obit. Theod.*, 38; *Epist.*, 39, 5; cf. *De obit. Theod.*, 16-27.
5. *Ad Ephes.*, 6, 16.
6. *De obit. Val.*, 32.
7. *De obit. Theod.*, 25.

J'en arrive maintenant aux *solacia* proprement dits. Généralement, les consolateurs païens s'efforcent de prouver que la mort délivre des maux de cette vie. Ambroise fait de même, mais en étayant cette affirmation d'exemples tirés de la Bible[1]. Les consolateurs s'efforcent également de prouver, au moyen d'un dilemme, que la mort n'est pas un mal en soi : ou bien, disent-ils, la mort est la fin de tout, et celui que vous pleurez ne souffre pas; ou bien, elle est le commencement d'une autre vie, et celui que vous pleurez est bienheureux. Ils n'imaginent pas une immortalité qui ne soit bienheureuse. Ambroise croit aux châtiments pour les incrédules[2]; mais, tous les morts dont il parle ayant été des croyants, il insiste presque uniquement sur la béatitude éternelle. J'y reviendrai tout à l'heure. Voyons auparavant les consolations par lesquelles il cherche à adoucir l'amertume des suprêmes séparations.

D'abord, dit-il, il faut se résigner à la mort des siens, parce que la mort est commune à tous les hommes, argument qu'on rencontre avant lui, mais qu'il renforce de citations bibliques[3]. Il faut s'y résigner aussi parce qu'elle est voulue de Dieu[4]. On ne doit pas oublier — et ici nous arrivons à des consolations nettement chrétiennes — qu'en mourant on peut servir la religion : qu'on pense aux martyrs[5]. Qui pourrait d'ailleurs s'indigner de se voir enlever un être cher, quand Dieu lui-même a livré à la mort son Fils unique? « *Magnum pietatis mysterium, ut mors corporis nec in Christo esset excepta*[6]. » De plus, le chrétien est préparé à la mort : toute sa vie, n'apprend-il pas à mourir au péché? Car, pour le vrai croyant, comme dit saint Paul, « vivre, c'est Christ. » Or, demande Ambroise, qu'est-ce que Christ, sinon la mort du corps, de ce « corps de mort » dont parle le même apôtre? « Mourons donc avec lui pour vivre avec lui », continue Ambroise, qui conclut avec saint Paul : « Être avec le Christ est de beaucoup meilleur[7]. » Le chrétien sait, en effet, qu'en quittant ce monde, il se rend dans sa vraie patrie, où il habitait déjà par la foi et où il

1. *De exc. fratr.*, II, 22 sqq.
2. *De exc. fratr.*, II, 52; *De obit. Theod.*, 39.
3. *De exc. fratr.*, II, 6; *De obit. Val.*, 48.
4. *De exc. fratr.*, I, 65; II, 47; 97.
5. *De exc. fratr.*, II, 45.
6. *De exc. fratr.*, I, 4.
7. *De exc. fratr.*, II, 40-41.

ne fait que précéder ceux qu'il laisse ici-bas[1]. S'en aller ainsi, ce n'est pas mourir à la façon des païens, c'est reposer en Christ, en attendant la résurrection[2].

Il est à peine nécessaire de dire que l'idée de la résurrection est, chez Ambroise, uniquement d'inspiration chrétienne et qu'il ne la trouvait pas chez les auteurs païens. Ce qu'il trouvait chez certains d'entre eux, c'est l'immortalité de l'âme, qui ne lui suffit pas[3]; il croit encore à la résurrection des corps, à laquelle il attache la plus haute importance. Il y voit un motif de consolation si puissant qu'il en parle souvent et que la plus grande partie du deuxième livre du *De excessu fratris* n'est que le développement de ce sujet. Parmi les arguments dont il se sert pour établir le dogme de la résurrection, je relève ceux-ci : les promesses de Dieu contenues dans les Écritures[4], la résurrection du Christ, condition et prémices de celle des croyants[5], la foi qui saisit ces promesses et ce mystère[6].

Enfin la suprême consolation, Ambroise la tire de l'espérance de la vie éternelle. Les consolateurs païens, même quand ils croient à la survie, en parlent à peine : Plutarque se contente de la déclarer heureuse[7]; Sénèque n'en dit rien dans ses *Epistulae* 63, 93, 99, qui sont des Consolations, et il n'y consacre que quelques lignes dans la *Consolation à Polybe*[8]. Ce n'est que dans la *Consolation à Marcia* qu'il la développe assez longuement pour en tirer de vrais motifs de consolation[9]. Le bonheur tel que Sénèque le conçoit après la mort est d'essence intellectuelle; c'est à peine s'il fait allusion à la joie du fils de Marcia de revoir son aïeul; réuni à celui-ci et à d'autres âmes d'élite, son unique occupation est la contemplation des mystères de la création. Quant à Dieu et à l'union des âmes avec Dieu, il n'en est nullement question. Ici s'affirme tout particulièrement l'inspiration chrétienne, qui fait

1. *De obit. Val.*, 46; *De obit. Theod.*, 29; *De exc. fratr.*, I, 71.
2. *De exc. fratr.*, I, 29.
3. *De exc. fratr.*, II, 126.
4. *De exc. fratr.*, II, 77; 83 sqq.
5. *De exc. fratr.*, II, 90-91; 102-104.
6. *De exc. fratr.*, II, 81; 89 sqq.
7. *Ad uxor*, 611 C; 612 A; *Ad Apoll.*, 119 F.
8. *Ad Pol.*, 9 : 3, 8, 9.
9. *Ad Marc.*, 24, 5-26. Ce passage ne manque ni de beauté ni de grandeur; mais Sénèque en diminue lui-même la portée en niant, dans un autre endroit du même ouvrage (19, 5), l'immortalité de l'âme.

l'originalité des Consolations de saint Ambroise. Le christianisme s'adressant au cœur et faisant de Dieu un objet de foi et d'amour et non de spéculation philosophique, Ambroise présente le bonheur des élus non sous l'angle intellectuel, mais sous celui du cœur.

Il décrit la joie de Valentinien et de Théodose en revoyant au ciel ceux qui les y ont précédés, et lui-même désire ardemment le moment où il ira rejoindre ce Valentinien et ce Gratien qu'il aimait comme des fils et surtout ce frère à qui l'unissaient de si tendres liens[1]. Le bonheur dont jouissent les âmes au ciel est d'ordre moral : la conscience est heureuse d'en avoir fini avec les péchés et les souillures terrestres ; le cœur est heureux d'en avoir fini avec les deuils et les larmes[2]. Enfin arrivée dans la cité céleste, dans sa vraie demeure, après laquelle elle soupirait ici-bas, environnée de lumière et de gloire, l'âme jouit d'une félicité et d'un repos éternels, que rien ne peut plus troubler[3]. C'est la perfection absolue : « *ubi perennis uita, ubi corruptela nulla, nulla contagio, nullus gemitus, nullus dolor, nullum consortium mortuorum, uera regio uiuentium*[4]. » Et la cause la plus profonde de cette félicité, c'est d'être avec le Christ, avec Dieu lui-même[5].

*
* *

J'ai dit en commençant qu'Ambroise a fait œuvre nouvelle et j'espère l'avoir prouvé. Placé en face d'une très ancienne tradition, il en a, il est vrai, subi l'influence ; il a accepté le cadre général qu'elle lui présentait, il lui a même emprunté bon nombre de ses arguments. Mais ces arguments, il les a pénétrés d'esprit chrétien, et surtout il y a ajouté des considérations et des développements inspirés uniquement de l'Évangile. A un genre rebattu et incapable de rajeunissement, il a donné une vie nouvelle. C'est en cela que consiste son originalité. Il est en Occident le créateur de la Consolation chrétienne.

Charles Favez.

1. *De obit. Theod.*, 39-40 ; *De obit. Val.*, 71-77 ; 81 ; *De exc. fratr.*, I, 78-79 ; II, 135.
2. *De obit. Val.*, 76-77 ; *De obit. Theod.*, 30.
3. *Epist.*, 15, 4 ; *De exc. fratr.*, II, 33 ; *De obit. Theod.*, 39 ; 52.
4. *De obit. Theod.*, 37.
5. *De exc. fratr.*, II, 40-41 ; 122 ; 132-133 ; *Epist.*, 15, 2 ; *De obit. Val.*, 46.